



INTER-LOGE express

SOMMAIRE

Radio-Canada	p.1
Alerte centre-Sud	p.2
Loi anti-pauvreté	p.3

Vol.9 no 1

février 2003

Rappel de la situation

À la surprise générale, la société Radio-Canada annonçait le 25 octobre dernier qu'elle venait de vendre une partie de son terrain de stationnement à un promoteur privé (L'Autre Versant Inc.) afin d'y permettre la construction de 1206 condominiums. Les fruits de cette transaction devraient aider R-C à supporter le financement de sa programmation.

En pleine crise du logement, cette annonce en a fait sursauter plus d'un et a mené à la création de la coalition de l'Autre Versant, un important rassemblement de plus de 90 organismes qui a d'ailleurs reçu l'appui de l'Assemblée Nationale du Québec. Loin de s'opposer à tout développement domiciliaire, la coalition entend se faire le conciliateur entre les parties afin d'en arriver à un règlement harmonieux et satisfaisant pour tous les acteurs concernés.

Rappelons que l'installation de R-C dans le quartier C-S au cours des années 60 a laissé des cicatrices amères. Rarement aura-t-on vu un quartier charcuté de façon aussi outrageante sans aucun souci de la population résidente. Encore aujourd'hui, on reproche à R-C son comportement cavalier et de faire fi des réalités sociales de ce quartier.

RADIO-CANADA

Le projet se réalisera-t-il?

énouer l'impasse

Dans ce contexte, on comprend que la transaction annoncée par R-C ait été reçue avec une certaine dose d'indignation. On aurait souhaité que la société d'état se saisisse de l'occasion pour réparer un peu le "grand dérangement" des années 60. D'autre part, on s'explique mal que notre diffuseur national en soit réduit à brader une partie de ses actifs fonciers pour financer sa programmation (une dépense pourtant récurrente).

Misant sur la bonne foi des parties en cause, la coalition a donc entrepris des négociations avec le promoteur désigné et a obtenu que 48 des 126 unités domiciliaires envisagées soient réservées à des ménages à faible et moyen revenus.

La partie n'est pas gagnée

pour autant. En effet, on apprenait récemment que le conseil d'arrondissement Ville-Marie posait un certain nombre de conditions avant de donner son aval au projet. On craint, semble-t-il, que Radio-Canada ne songe à se défaire d'autres parcelles de terrain sans s'être doté, au préalable, d'un plan de développement qui soit en harmonie avec le développement prévu du quartier.

Prenant en considération les critiques formulées jusqu'ici, il semble que le conseil veuille s'assurer à son tour que l'ensemble du quartier profite au mieux de ce projet. Mais des exigences trop contraignantes pourraient aussi signifier l'abandon pur et simple du projet étant donné une augmentation des coûts trop importante.

(suite p.4)



ALERTE CENTRE-SUD

Lieu de rencontre des dynamismes du quartier

À l'œuvre depuis 1984, Alerte Centre-Sud s'est acquis au fil des ans, une réputation de lieu de concertation des dynamismes de ce quartier. Aujourd'hui, elle compte dans ses rangs une cinquantaine de membres (organismes communautaires et associations de résidents) qui épousent ses objectifs et ses priorités et participent à son action. Bref coup d'oeil sur les réalisations et les projets de notre table de quartier.

Logement social

Une grande partie de la revitalisation du Centre-Sud provient de la rénovation et la transformation en logements sociaux de nombreux immeubles, souvent vétustes. Même en période de compressions budgétaires, Alerte a poursuivi son travail de promotion du logement social. La grave pénurie de logements qui affecte présentement le tout Montréal nous impose de poursuivre dans cette direction en étant ouverts aux nouvelles approches et aux collaborations dans un secteur aussi essentiel à la communauté.

Aménagement

Reconnu comme un des plus anciens quartiers de Montréal, le Centre-Sud traverse aujourd'hui une phase d'évolution accélérée qui oblige à des interventions ciblées en matière d'aménagement de son territoire.

C'est dans cet esprit qu'Alerte a exigé (et obtenu) que la restauration des trois stations de métro sises sur son territoire réponde à des critères qui prennent en considération la diversité sociale (et même certaines tensions) qu'on retrouve dans ce quartier. Par ailleurs, d'autres dossiers majeurs requièrent une attention vigilante. Mentionnons en particulier: les abords du pont Jacques-Cartier, source traditionnelle d'encombrement et de densité automobile; le prolongement annoncé de l'autoroute Ville-Marie dont on craint les

répercussions pour la population résidentielle, l'implantation prochaine de la Grande Bibliothèque du Québec, le redéveloppement du Faubourg Québec, etc.

Pauvreté et droits sociaux

La désindustrialisation de ce quartier a marqué toute une génération de résidents et certains de ses effets se font toujours sentir. Conformément à son mandat original, Alerte épouse la cause des plus démunis de diverses façons. On se souviendra d'événements marquants comme la marche silencieuse pour l'élimination de la pauvreté, organisée en 1999 ainsi que du forum local sur l'économie et l'emploi en 1997. De plus, les différentes réformes de la loi sur la sécurité du revenu ont été, pour Alerte, des occasions de formation de ses membres et de diffusion de l'information auprès des personnes démunies.

Prostitution

En 2000, en partenariat avec la Ville de Montréal, Alerte propose de mettre un terme à la vaine répression dont sont victimes les personnes qui s'adonnent à la prostitution. Mal reçu dans la population, le projet fut abandonné. Aujourd'hui, les intervenants cherchent d'abord à entretenir un dialogue entre les parties concernées afin d'en arriver à des solutions durables et acceptables pour tous.

(suite p.4)

Vivre au quotidien

LOI ANTI-PAUVRETÉ: ça change pas le monde, mais...

Un geste étonnant

Le 13 décembre dernier, l'Assemblée Nationale du Québec posait un geste sans précédent en Amérique du Nord en adoptant, à l'unanimité, la loi 112 instituée dans le but de "combattre la pauvreté et l'exclusion sociale." Cette prise de position ne s'est pas faite pas sans difficultés, la plupart des grands organes de presse se faisant l'écho d'un scepticisme teinté d'ironie et bien résumé dans cette question choc: "Pourquoi pas une loi contre la pluie?"

Toute ironie mise à part, on doit avouer qu'une loi destinée à combattre la pauvreté a de quoi susciter l'incrédulité, voire une certaine dose de méfiance, chez toutes les personnes qui doivent composer quotidiennement avec la pauvreté.

Le contenu

La loi 112 est une loi cadre qui comprend une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; elle crée également un fonds visant à supporter les initiatives pertinentes ainsi qu'un comité aviseur sur la prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Avec cette loi, le gouvernement se donne un objectif ambitieux, soit celui de transformer le Québec, en l'espace de 10 ans, en une des sociétés industrialisées affichant le plus faible taux de pauvreté selon les indices de mesure généralement utilisés. Pour ce faire, elle engage le gouvernement du Québec à tout mettre en oeuvre pour résuier les inégalités sociales et favoriser la participation des

personnes démunies à la vie collective et au développement de notre société.

Pour atteindre ces objectifs, le libellé de la loi énumère cinq grandes orientations qui devront faire l'objet de mesures spécifiques:

- 1° prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes;
- 2° renforcer le filet de sécurité sociale et économique;
- 3° favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail;
- 4° favoriser l'engagement de l'ensemble de la société;
- 5° assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.

Enfin, dans le but de concrétiser sa stratégie nationale, le gouvernement devra élaborer un plan d'action

précisant les activités qu'il entend réaliser pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Évidemment, le portrait de la société québécoise ne sera pas modifié du jour au lendemain avec l'entrée en vigueur de cette loi. Cependant, les intentions gouvernementales semblent maintenant assez bien définies. Il restera au comité aviseur de s'assurer que ces bonnes intentions soient suivies de mesures et réglementations pertinentes et concrètes afin que toutes les personnes qui vivent en situation de pauvreté constatent une amélioration significative de leur condition dans leur vie de tous les jours.



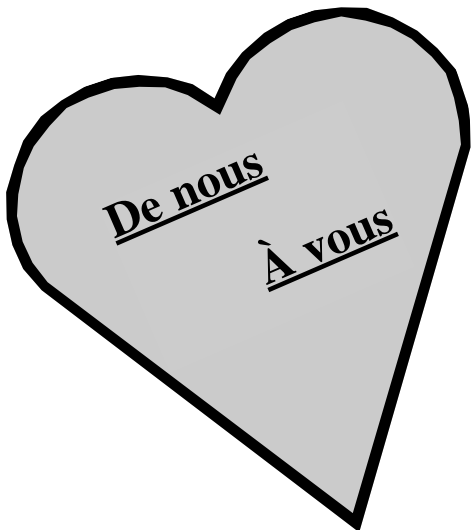
Tribune

Radio-Canada
(suite de la p.1)

Des rencontres cruciales

Nous n'en sommes heureusement pas encore là. Une rencontre est prévue dans les prochains jours entre M. Gilles Duceppe, député de Laurier-Ste-Marie et chef du Bloc Québécois et M. Robert Rabinovitch, président du conseil d'administration de Radio-Canada pour tenter de trouver un compromis.

Pour sa part, la coalition entend rencontrer très prochainement les conseillers de l'arrondissement Ville-Marie afin de trouver un terrain d'entente qui satisfasse à des normes minimales tout en permettant la réalisation du projet maintenant modifié.



Bonne
Saint-Valentin

Alerte Centre-Sud
(suite de la p.2)

Perspectives

Une transformation comme celle que connaît aujourd'hui le Centre-Sud ne va pas sans causer certains défis. L'expansion inéluctable du centre-ville et l'activité commerciale en plein essor créent de fortes pressions sur la fonction résidentielle de ce quartier qui attire pourtant de nouvelles populations séduites par son cachet XIX^{ème} siècle. Cette situation appelle à une poursuite de l'action structurée comme celle que nous avons menée jusqu'ici dans les domaines du logement et de la conservation du patrimoine urbain. Sur un autre plan, les oubliés du développement économique continuent de hanter les rues de notre quartier; une nécessaire solidarité nous fait un devoir de tout mettre en œuvre pour leur redonner espoir. Enfin, les récentes fusions qui ont mené à la nouvelle ville de Montréal ouvrent de nouvelles perspectives au développement local qu'Alerte Centre-Sud se fera un devoir d'explorer afin que l'ensemble de notre communauté puisse en bénéficier.

Nous travaillons pour vous et avec vous!

Inter-Loge Express est publié par le groupe communautaire **Inter-Loge Centre-Sud** grâce à une subvention du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome du gouvernement du Québec.

Réception des textes et communiqués

1503 Lafontaine, Montréal, H2L 1T7

Téléphone: (514) 522-2107

Télécopieur: (514) 522-7070

Courriel: interloge@interloge.org

Responsable de l'édition: Louise LaRue
Rédaction et mise en page: Pierre Hamel